



ÉDITO



Chères Mesniloises et chers Mesnilois,

À l'aube de cette nouvelle année, je vous présente mes **vœux les plus sincères** : vœux de bonheur, de santé, de sérénité et de paix. Que cette année nous permette de continuer à bien vivre au Mesnil-Aubry dans la bienveillance, loin du tumulte et de la violence.

Cette année, même si chacun d'entre nous sait qu'elle sera difficile en raison des suites de la COVID-19, de la guerre en Ukraine, de l'inflation et l'explosion des prix de l'énergie, du système en général qui semble partir à vau l'eau entraînant une certaine instabilité et inquiétude, nous devons garder confiance.

Aussi, déjà à mi-mandat (que le temps passe vite...), notre Commune continue d'avancer dans ses projets : la construction de notre salle des fêtes va enfin débuter cette

année, en principe au second semestre ; les travaux de la Meunerie vont commencer au premier trimestre ; les études portant sur l'Église en vue de sa réfection avancent et devraient aboutir à un étalement des travaux sur cinq années compte tenu de la charge financière et des réalisations à accomplir.

Pour tenter de minimiser nos dépenses d'énergie qui vont augmenter de 30 % si nous ne faisons rien, j'ai proposé au conseil municipal, en plus du remplacement des ampoules sodium par des LED et l'équipement de nos candélabres d'un système nous permettant d'en abaisser l'intensité la nuit, d'éteindre un luminaire sur deux concernant les anciens éclairages. Je pense que notre Commune se doit être vertueuse en adoptant une démarche économique et écologique, mais cela demandera du temps car les systèmes d'abaissement d'intensité ont un coût non négligeable que la Commune ne peut absorber en une année.

Soyons fiers d'être Mesniloises et Mesnilois et faisons en sorte de protéger notre village contre les atteintes que certains souhaitent lui porter en ayant pour volonté d'y implanter coûte que coûte une unité de méthanisation agricole. Le projet est toujours d'actualité, la Commune se trouve actuellement devant le Tribunal Administratif pour défendre nos intérêts communs dans le cadre de trois affaires (refus de division / refus de permis de construire / refus de réaliser des sondages sur nos chemins).

Je vous propose de retenir deux maîtres mots pour cette année : CONFIANCE et BIENVEILLANCE... Au plaisir de vous rencontrer, sans rendez-vous, chaque premier samedi du mois de 10 h à 12 h.

Bien à vous,

Votre Maire
Martine BIDEL

OCTOBRE ROSE

En octobre dernier, notre Mairie s'est habillée de rose pour soutenir la lutte contre le cancer du sein par le biais de l'association « Les Bonnets Roses ». Nos différentes actions auxquelles petits et grands ont participé nous ont permis de reverser la somme de 1200 € à cette association.

Encore un grand merci à tous et plus spécialement à notre école la Clé des Champs, USEE Football (Ecouen-Ezanville), Jasmin-Lilas-etc..., au duo Manigance ainsi qu'aux Amis de Saint-Aceul qui ont participé activement à cette opération.

Puis en décembre, c'est aux couleurs de Noël que notre Mairie s'est illuminée pour enchanter les petits comme les grands Mesnilois.



ENSEMBLE CONTRE LA COVID-19

Le virus est toujours là. Restons vigilants et continuons à appliquer les gestes barrières. Soyons solidaires et luttons ensemble contre le virus.



NOUVEAUX TARIFS PÉRISCOLAIRES 2023

À compter du 1^{er} janvier les tarifs de la cantine de l'école et des services périscolaires augmenteront sur décision prise par le Conseil Municipal du 19 décembre dernier.

CALENDRIER 2023 DE COLLECTE DES DÉCHETS

Si vous ne l'avez pas reçu dans votre boîte aux lettres, vous pouvez facilement le télécharger sur le site internet du SIGIDURS. www.sigidurs.fr

CHÈQUE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Si vous êtes une TPE-PME de moins de 20 salariés et vous cherchez à améliorer votre performance énergétique, la Région Île-de-France met en place une subvention pouvant aller jusqu'à 5 000 €.

> Pour plus d'informations : www.iledefrance.fr/cheque-efficacite-energetique.



COLLECTE DES RADIOGRAPHIES

Le LIONS CLUB de Domont, en partenariat avec la Société REMONDIS, organise une collecte de radiographies. Les bénéfices de cette action seront consacrés à la recherche médicale et à des actions humanitaires. Soyez nombreuses et nombreux à faire vos placards pour dénicher vos anciennes radios qui seront à déposer CHEZ AGO que nous remercions, acceptant de participer à toute opération organisée au sein de notre village.

RESTOS DU CŒUR

Ouverture à Écouen (ancienne perception des impôts), tous les jeudis de 13 h 30 à 16 h 30 et samedi de 9 h 30 à 12 h 30.



LE PÈRE NOËL EN VISITE



Le Père Noël est venu le vendredi 16 décembre dernier nous rendre visite. Tout d'abord à l'école puis chez les P'tibouts pour distribuer les traditionnels chocolats aux enfants. Ensuite, accompagné de la Mère Noël il a défilé sur son char à travers les rues du Mesnil-Aubry pour terminer à la salle des

fêtes où il a assisté à un spectacle organisé par l'ensemble des enseignants de l'école La Clé des Champs. Un petit marché de Noël s'était installé et l'association « As de Cœur » s'est occupé de la restauration. Merci au Père Noël de sa venue et merci à tous, ceux qui l'ont accueilli



Inscription à l'école pour l'année scolaire 2023-2024

Pour la rentrée de septembre 2023 des enfants nés en 2020, les inscriptions scolaires se font uniquement sur rendez-vous auprès de la directrice de l'école « La clé des champs » du 2 février au vendredi 7 avril 2023.

Pour prendre rendez-vous :
 - par mail : 095103le@ac-versailles.fr,
 - par téléphone : 01 34 09 05 11 (la directrice est joignable par téléphone le lundi toute la journée).



RETOUR SUR...



REPAS DES ANCIENS ►

C'est dans notre salle des fêtes que nos séniors se sont retrouvés pour un déjeuner convivial, le 25 novembre dernier, animé par un accordéoniste et un guitariste qui ont enchanté nos anciens pendant toute l'après-midi.



◀ CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Cette année, les cérémonies ont commencé au cimetière d'Écouen en présence des élus d'Écouen et du Mesnil Aubry ainsi que du maire d'Ezanville. Les jeunes pompiers de la caserne de Villiers le bel étaient également à nos côtés. Au Mesnil-Aubry, nous avons eu la joie d'entendre nos plus jeunes citoyens chanter « La Marseillaise » et lire quelques lettres de nos soldats. Merci à l'équipe enseignante d'avoir associé les enfants à ce beau moment de souvenirs. La cérémonie s'est achevée par le verre de l'amitié.

LES DIPLÔMÉS À L'HONNEUR

Le 3 décembre dernier, nos jeunes diplômés ont été mis à l'honneur en recevant un chèque-cadeau au même titre que les bébés et les médaillés du travail de l'année. Une belle soirée alliant fierté et émotion !



◀ LA NOUVELLE PATINOIRE DU MESNIL-AMELOT INAUGURÉE

La Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France (CARPF) a inauguré une nouvelle patinoire au Mesnil-Amelot, dans l'enceinte du complexe nautique Plaine Oxygène. La patinoire porte le nom de Michel Thomas, Maire de Roissy-en-France et Vice-Président au sport de la CARPF décédé cet été lors d'un accident de la route. Cette patinoire constitue la 2^e patinoire de la CARPF après celle de Garges-lès-Gonesse.

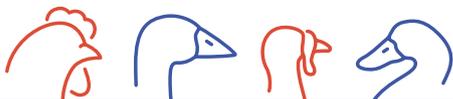
À PROPOS DE...

GRIPPE AVIAIRE - CE QU'IL FAUT SAVOIR

Nous rappelons aux propriétaires du Mesnil-Aubry de volailles et autres oiseaux captifs de se faire recenser en Mairie et de mettre à l'abri leurs volatiles.

LUTTE CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE

Avez-vous bien protégé vos oiseaux ?



Message à l'attention des petits détenteurs d'oiseaux (basse-cour, oiseaux de particuliers et d'ornement)

Chaque année, les virus de l'influenza aviaire entraînent l'abattage de millions d'oiseaux. Chacun a son rôle à jouer dans la prévention et pour lutter contre la diffusion du virus. Les mesures de prévention à respecter impérativement par les petits détenteurs d'oiseaux à visée non commerciale sont les suivantes :

1. en niveau de risque « élevé », mettre à l'abri vos oiseaux dans un environnement fermé. Éviter de les vendre/donner ou de les déplacer ;
2. surveiller quotidiennement vos oiseaux et contactez votre vétérinaire en cas de signes nerveux ou respiratoires ou en cas de changement de comportement ;
3. protéger le stock d'aliments, de litière de l'humidité et aussi de tout risque de contamination (contact avec d'autres oiseaux) y compris pour l'eau et les abreuvoirs ;
4. ne pas se rendre dans des élevages de volailles, y compris des petites fermes avec vente de produits sur place, sans prendre de précautions (nettoyer vos vêtements avant et après la visite, ne pas toucher le matériel de l'élevage ni les oiseaux...);
5. nettoyer et désinfecter régulièrement l'endroit où vivent les oiseaux et l'équipement utilisé pour leur entretien. Pour ce faire, ne jamais utiliser d'eau de surface (mare, ruisseau, eau de pluie...);
6. déclarer vos oiseaux à la mairie. Plus de renseignements : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

En cas de mortalité anormale de vos oiseaux, conservez les cadavres, isolez-les, protégez-les et contactez votre vétérinaire ou votre direction départementale de la protection des populations.

Plus d'information : agriculture.gouv.fr/tout-ce-qui-faut-savoir-sur-linfluenza-aviaire

- Décembre 2022 -

Pour plus d'informations : agriculture.gouv.fr/tout-ce-qui-faut-savoir-sur-linfluenza-aviaire.

MEUNERIE

Les travaux de réfection de la voirie et des réseaux seront lancés au début du mois de février.

MÉTHANISEUR

La Société BIOGAZ PAYS DE FRANCE continue ses démarches pour implanter son unité de méthanisation sur le territoire du Mesnil-Aubry en attaquant notre Commune ainsi que le Préfet devant le Tribunal Administratif.

Notre Commune a mandaté un avocat pour défendre ses/nos intérêts. La Commune va devoir en supporter les frais financiers.

Trois procédures sont en cours devant le Tribunal Administratif :

- Pour refus de la division de la parcelle, objet du projet.
- Pour refus de permis de construire.
- Pour refus du sondage géologique des chemins devant recevoir camions et tracteurs. Ce dernier refus fait l'objet d'un référé dont l'audience est fixée le 20 janvier 2023 au motif qu'il y a urgence au regard des porteurs de projet.

Nous devons continuer notre mobilisation !

CARNET

NAISSANCE

• Le 8 décembre 2022 : Jean YALAP

DÉCÈS

• Le 9 décembre 2022 : Éliane GEFFROY
• Le 15 décembre 2022 : Guy GODARD
• Le 5 janvier 2023 : Jean-Pierre PERRACHON

AGENDA

18 FÉVRIER

ATELIER COUTURE

La commune du Mesnil-Aubry organise un atelier couture en collaboration avec l'association « Femmes de Cœur » pour réaliser des pochons éducatifs pour un projet solidaire et humanitaire. N'oubliez pas d'apporter vos machines à coudre si vous en possédez. Nous vous attendons nombreuses et nombreux

> Rendez-vous à la salle des fêtes à partir de 14 h.

DU 24 FÉVRIER AU 4 MARS 2023
SÉJOUR AU SKI



La commune propose un séjour au ski aux jeunes de 8 à 17 ans, à la station de Thollon les Memises, en Haute Savoie. 20 places sont disponibles, il est encore temps d'en profiter.

Formule tout inclus pour les participants au prix exceptionnel de 420 € pour 6 jours :

- pension complète,
 - location du matériel de ski alpin avec le casque,
 - forfait de ski : 2 jours débutants et 3 jours grand domaine,
 - cours de ski : 2 moniteurs x 2 heures x 5 jours + passage étoile,
 - Transport en car au départ de la commune d'Écouen.
- > **N'hésitez pas à récupérer un dossier en Mairie.**

2 AVRIL

BROCANTE AU MESNIL-AUBRY

L'événement de début de printemps à ne pas manquer.

LE PETIT
Mesnilois
LE JOURNAL DU MESNIL-AUBRY

Directrice de la publication : Martine BIDEL

Comité de rédaction :
C. BARBAT, C. CLICHY, D. CHAUVOT, P. AUDOUARD,
P. ROBIN, S. DE JESUS GRACA, M. BIDEL

Conception, réalisation : Agence RDVA - 01 39 90 10 00

Crédit photos : Mairie du Mesnil-Aubry - RDVA

Impression :
Imprimerie Seugy Offset Services - 01 30 35 45 81

Dépôt légal à parution